

22 Sep 2023 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 22 septembre 2023

Moyens supplémentaires octroyés à l'Université de Liège dans le cadre d'études de résidus

Sur proposition du ministre de l'Agriculture David Clarinval, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi de moyens financiers supplémentaires à l'Université de Liège dans le cadre d'études de résidus d'azoxystrobine dans le chou-fleur.

Pour le projet en question, quatre études de résidus d'azoxystrobine dans le chou-fleur ont fait l'objet d'un appel d'offres en février 2020 dans le but de fixer une limite maximale de résidus (LMR) sur la base des résultats. Le marché a été attribué à l'Université de Liège pour un montant de 48.859 euros.

En raison des conditions météorologiques, les choux-fleurs étaient toutefois très petits au moment de la récolte dans deux des quatre études. En conséquence, ils ne répondaient plus aux exigences pour être utilisés dans les études de résidus requises pour l'établissement d'une LMR. Afin de pouvoir réaliser une nouvelle fois les deux études, un montant supplémentaire de 12.826 euros a été octroyé à l'Université de Liège, lequel sera imputé sur le Fonds budgétaire des matières premières et des produits.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole (NL)
+32 474 40 63 35
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be